



Contrat de relance et de transition écologique

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale. Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan de relance s'articule autour de trois priorités :

Écologie

30 milliards de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets, nos industries, et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer notre indépendance économique. 25 milliards seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent $\frac{1}{3}$ de l'activité économique des entreprises françaises.

Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.

La vision de long-terme du plan de relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, le Département représenté par Jean-Léonce DUPONT, président et la Communauté de communes Pré-Bocage Intercom, représentée par Gérard LEGUAY, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes rurales, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques

pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire de Pré-Bocage Intercom dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

PRE-BOCAGE INTERCOM : LES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- **Développement économique** dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 CGCT
- **Aires d'accueil des gens du voyage**
- **Gestion des déchets**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Protection et mise en valeur de l'environnement** d'intérêt communautaire
- **Politique du logement et du cadre de vie**
- **Création ou aménagement et entretien de la voirie** d'intérêt communautaire
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs** d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Agences postales**
- **Assainissement non collectif des eaux usées**
- **Points Info 14**
- **Insertion des jeunes**
- **Habilitation actes d'urbanisme**
- **Action sociale**
- **Organisation de la mobilité**

LE PROJET DE TERRITOIRE 2020/2026

Dans un objectif de cohérence et d'optimisation de leurs politiques publiques, les élus communautaires ont eu la volonté d'avoir un cadre de référence commun à travers une feuille de route : le projet de territoire.

Il a pour objectif de fédérer les 27 communes membres autour d'une vision communautaire ambitieuse et partagée pour le développement du territoire pour les six années à venir.

Le projet de territoire traduit la vision stratégique globale et opérationnelle de la politique territoriale de la collectivité. Il est le fil conducteur entre les actions menées actuellement par la collectivité et les actions à venir dans le cadre de l'exercice de ses compétences et en fonction des besoins des habitants, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté. Il est le socle pour l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DE LA POLITIQUE TERRITORIALE

Cette politique territoriale 2020/2026 de la communauté de communes s'appuie notamment sur les documents de référence à savoir le SRADDET (Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Pré-Bocage Intercom, les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (Est/Ouest), le Plan Climat Air Énergie Territorial, le Plan Paysage, le Projet de territoire intercommunal 2020/2026.

UN TERRITOIRE IDÉALEMENT SITUÉ ET CONSTITUÉ

Le territoire de Pré-Bocage Intercom est situé entre Caen, Vire, Bayeux et Saint-Lô.

Traversé par l'A84 gratuite qui relie Caen à la Bretagne, il constitue une zone dynamique du Bassin Caennais qu'il renforce et dont il profite. La communauté de communes regroupe près de 25 000 habitants. Elle est composée de 27 communes, avec un tissu de petites communes rurales faiblement peuplées et cinq communes qui concentrent près de 60% de la population : Aurseulles, Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Val d'Arry, Villers-Bocage.

Le territoire propose un cadre de vie idéal, proche de la nature, tout en bénéficiant d'une vie locale animée et dynamique, d'un réseau associatif, sportif et culturel riche. Il est composé d'un espace rural et patrimonial préservé caractérisé par sa richesse paysagère (bois, vallées, vergers, haies bocagères) et sa biodiversité spécifique.

Pré-Bocage Intercom est un territoire fortement agricole avec 78% de surfaces agricoles où se sont développées des exploitations de type polyculture-élevage. Il est constitué d'un réseau de petites entreprises, commerçants et artisans et de deux industries agroalimentaires, pourvoyeuses d'emplois.

LES ENJEUX D'UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ, HARMONIEUX ET DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

La communauté de communes Pré-Bocage Intercom a défini des enjeux prioritaires pour la période de la mandature 2020/2026.

Un territoire de projets qui se développe en préservant ses équilibres

- Aménager durablement le territoire
- Préserver l'environnement et un cadre de vie de qualité
- Encourager la transition écologique et énergétique
- Accompagner les acteurs économiques et le développement de nouvelles activités
- Promouvoir la production et la consommation locale

Un territoire accessible

- Veiller à l'accès pour tous au numérique et à l'inclusion numérique
- Maintenir et développer la qualité, l'offre des services à la population
- Favoriser l'accueil des nouveaux arrivants
- Déployer une politique enfance et jeunesse
- Renforcer l'offre de soins de santé et e-santé sur le territoire
- Promouvoir la mobilité et l'accessibilité
- Favoriser le bien vivre ensemble et le lien social via une dynamique culturelle, sportive et associative

Un territoire attractif et affirmé

- Affirmer l'identité du territoire
- Développer l'attractivité du territoire (économique, touristique et résidentielle)

Les axes de développement définis par la communauté de communes sur la période de la mandature 2020/2026, organisés par volets thématiques, ont pour objectif de répondre à ces enjeux et sont en adéquation avec les documents de référence énumérés précédemment.

1. VOLET TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Selon les projections 2013 de la DREAL et de l'Insee et reprises dans le Scot du Pré-Bocage, l'évolution démographique est estimée à une augmentation de 9 000 habitants en 2030 par rapport à 2010. Ce sont près de 2 800 ménages que la communauté de communes doit s'attendre à accueillir sur le territoire. Il faut, toutefois, relativiser ces prévisions, le développement ayant stagné entre 2013 et 2018.

Le territoire doit donc **déployer des services** adaptés pour les habitants, l'enfance et la jeunesse, la santé, la culture ou le sport afin d'accueillir et maintenir sur son territoire de nouvelles populations. Le territoire doit s'adapter en assurant le maintien de services publics, en prenant en compte l'évolution des besoins liés aux nouveaux modes de vie et aux nouvelles aspirations sociétales.

En effet, le cadre de vie impacte le quotidien des habitants et joue également sur le degré d'attractivité des lieux de vie pour les futurs habitants ou les gens de passage (touristes, actifs). Cette dimension est prise en compte depuis longtemps dans les stratégies de la communauté de communes pour rendre agréable la vie à la campagne proche de la ville.

Le cadre de vie doit permettre l'évolution et la transformation du territoire en lien avec les enjeux et les besoins de demain, en prenant en compte les évolutions démographiques (flux migratoires et hausse de la démographie), environnementales et de transition écologique, ainsi que l'attractivité du territoire.

Evolution de la population municipale entre 2008 et 2018



Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, la communauté de communes propose des services publics de proximité. Ils permettent d'accompagner la population dans les démarches administratives et d'établir des relations entre les partenaires (CAF, CPAM, MSA...) et les habitants du territoire.

C'est dans ce cadre qu'elle a mis en place trois types de lieux dédiés au regroupement des services publics (Points Info 14, France Services, Maisons de Services au Public) sur son territoire et gère quatre agences postales.

Afin de répondre aux nouveaux besoins de la population face à ces évolutions, le territoire prévoit notamment :

- pour les services publics :

- la réhabilitation de la Maison de service au public/France Services à Villers-Bocage,
- la création d'une maison citoyenne à Caumont-sur-Aure qui regroupera des services publics communaux et intercommunaux, ainsi qu'un espace France Services,
- la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle à Cahagnes,
- la mise en place d'une yourte à Malherbe-sur-Ajon qui accueillera des espaces pour les jeunes, les aînés, la vie associative.



- pour développer la pratique du sport :

- les réhabilitations des gymnases de Les Monts d'Aunay et de Caumont-sur-Aure,
- la réhabilitation du stade de foot de Les Monts d'Aunay,
- les travaux de la piscine intercantonale à Villers-Bocage,
- la création de terrain de foot et l'aménagement du plan d'eau du Locheur à Val d'Arry,
- la création d'un stade de football et skate-park à Cahagnes.

- pour la santé

- la lutte contre la désertification médicale et la garantie de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire en optimisant le maillage territorial, par le soutien à la construction de deux Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) :
 - un Pôle de Santé bi-site Villers-Bocage / Val d'Arry qui comprend la construction d'un bâtiment à Villers-Bocage (ouverture prévue au printemps 2022) avec une trentaine de professionnels de santé et d'un bâtiment à Val-d'Arry - Noyers-Bocage (ouverture prévue en juillet 2021) qui accueillera une vingtaine de professionnels de santé,

- un Pôle de Santé à Caumont-sur-Aure - Caumont-l'Éventé (ouverture prévue au printemps 2022) qui accueillera une quinzaine de professionnels de santé.
- le développement d'une politique de santé :
 - réalisation d'un diagnostic de l'offre de soins afin d'identifier les besoins en termes de nouveaux professionnels de santé,
 - déploiement d'actions de sensibilisation collectives de promotion de la santé en partenariat avec les professionnels de santé et éventuellement les associations,
 - création et animation d'un réseau « santé » sur le territoire,
 - mise en place d'un Contrat Local de Santé.

Avec ces actions, la communauté de communes est ainsi en phase avec le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité aux Services publics (SDAASP).

- **pour la population « silver »**

- faciliter l'implantation de structures d'accueil pour les personnes âgées et dépendantes (structure Alzheimer, logements seniors à Villers-Bocage et résidence autonomie à Caumont-sur-Aure, ...)

- **pour l'attractivité des bourgs**

Les centres-bourgs jouent un rôle essentiel pour la cohésion des territoires ruraux. Les espaces publics, lieux de mixité, de services, de commerces, d'événements culturels y sont propices à la rencontre des autres, aux échanges et au partage.

Le territoire a connu une **perte d'attractivité et une dévitalisation** de certains de ses centres-bourgs depuis quelques années qu'il sera nécessaire d'enrayer, afin de leur redonner une dynamique.

Face à ce constat et aux mutations démographiques à venir :

- Les communes du territoire de Pré-Bocage Intercom engagent des investissements conséquents pour l'**aménagement de bourgs**, de places, d'aires de jeux, de liaisons douces, d'espaces de loisirs, pour la sécurisation des infrastructures, pour créer des espaces de vie sociale, avec en parallèle des actions en faveur du développement ou de la création de services publics et de commerces de proximité.

C'est le cas par exemple, à Malherbe-sur-Ajon avec le projet de Création d'une sente piétonnière sécurisée d'un lotissement vers l'école, la réhabilitation du boulevard du 13 juin 1944 à Villers-Bocage, la rénovation de la place Saint-Clair à Caumont-sur-Aure...

- Les trois pôles de centralités Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage avec l'EPCI sont lauréats du dispositif **Petites Villes de Demain**.

Ce programme sur mesure pour ces villes et les territoires ruraux qui les environnent s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant la « nouvelle donne territoriale ». En étroite collaboration avec Pré-Bocage Intercom, partenaire de la candidature, les trois villes

lauréates vont bénéficier d'un accompagnement pendant 6 ans portant sur la revitalisation de leur bourg. Grâce à ce programme accélérateur, elles pourront entamer concrètement leur transformation en termes d'habitat, de réhabilitation des friches et des places publiques, d'attractivité économique, sociale et culturelle.

Pour ces bénéficiaires du programme Petites Villes de Demain, la signature de la convention-cadre, vaudra **Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)** pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes. Elle doit permettre notamment de lutter contre la vacance des logements.

- La commune de Cahagnes bénéficiera à titre expérimental du dispositif « **Petites centralités** » porté par l'Établissement Public Foncier de Normandie et le Département du Calvados, qui vise à mener une étude pour l'accompagner dans ses projets de revitalisation. PBI sera sollicité pour participer afin que les projets soient en adéquation avec Petites Villes de Demain.

Agir sur le cadre de vie : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Pré-Bocage Intercom fait partie des EPCI du Calvados où le nombre d'enfants de moins de 15 ans est le plus important avec plus de 21%. Plus de la moitié des familles du territoire ont un enfant ou plus. Le taux de natalité est important et reste supérieur à la moyenne départementale.

Dans ce cadre, la communauté de commune mettra en œuvre son **Projet Éducatif Local (PEL) 2021/2026**, qui vise à accompagner l'individu dans sa construction (« bien grandir »), à favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble et à renforcer la dynamique territoriale autour des questions de petite enfance, d'enfance et de jeunesse. En termes de petite-enfance, Pré-Bocage-Intercom dispose de **3 Relais assistants maternels (RAM) intercommunaux** qui couvrent l'ensemble du territoire. Le nombre de places en crèches est limité, mais en augmentation ; les familles du territoire privilégient l'accueil individuel chez les assistants maternels.

Concernant l'enfance et la jeunesse, le territoire dispose de **7 accueils de loisirs et de 3 locaux jeunes**. Une réflexion s'avère indispensable concernant les locaux des accueils de loisirs. Actuellement hébergés au sein des écoles, ce partage des espaces ne permet pas une identification claire, une personnalisation des espaces et la mise en place de projets globaux.

En partenariat avec les communes, Pré-Bocage Intercom envisage actuellement la mise en place de nouveaux accueils dédiées aux 12-15 ans, sous forme de « groupes ados » ou de « locaux jeunes » (Service Information Jeunesse ou permanence de la Maison des Adolescents).

Enfin, dans le cadre de sa compétence Enfance et Jeunesse, et en lien avec la CAF, Pré-Bocage Intercom mettra en œuvre la **Convention Territoriale Globale (CTG) 2020/2023 et 2021/2027**, notamment pour ses actions petite enfance, enfance, jeunesse.



La communauté de communes étudiera la création d'un lycée sur le territoire en lien avec la Région Normandie et l'Etat.

Agir sur le cadre de vie : la culture

Le développement de la culture est un moyen de favoriser l'attractivité du territoire, répondre aux attentes des habitants et créer du lien social.

Au niveau des équipements culturels, le territoire dispose d'un cinéma associatif, de deux petites salles de spectacle, d'une école de musique, de bibliothèques et médiathèques.

Cependant, le territoire présente des infrastructures qui ne sont pas adaptées à toutes les formes de spectacles vivants et ne permettent pas, par exemple, d'avoir des représentations avec des décors importants, ou de mener des actions de médiation culturelle telles que des résidences d'artistes.



L'identification et la densification de l'offre culturelle sur le territoire, grâce à un lieu dédié, situé sur Villers-Bocage, apporterait de la cohérence aux différentes politiques locales et à un ensemble d'initiatives. Il permettrait également de palier à l'isolement de certains acteurs culturels.

Au niveau de la programmation culturelle : Pré-Bocage Intercom organise une saison culturelle, menée dans une démarche d'accessibilité (de l'offre, des lieux, de la tarification) et de partenariat. D'autre part, Pré-Bocage Intercom œuvre au développement d'un réseau artistique et culturel sur le territoire, en organisant des événements structurants et fédérateurs, en soutenant le tissu associatif par des aides aux associations reconnues d'intérêt communautaire, et en favorisant l'émergence de projets artistiques et culturels.

Au niveau de la lecture publique, l'offre sur le territoire est à étoffer notamment en termes d'équipement et de temps d'ouverture au public.

Afin de développer la lecture publique sur le territoire, des projets d'investissement sont prévus :

- Caumont-sur-Aure a engagé la réhabilitation d'une ancienne école de jeunes filles qui accueillera notamment une **médiathèque** de plus de 100 m².
- la commune de Val d'Arry a prévu l'**extension de sa médiathèque** qui multipliera par trois sa surface.

Pré-Bocage Intercom participe à la dynamisation du réseau des bibliothèques et médiathèques, en lien avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, en organisant des manifestations et actions au sein de ces équipements.

Pour continuer à amener la culture en milieu rural, en plus des actions déjà menées :

- la commune de Caumont-sur-Aure, accueillera une **Micro-Folie**, financée par l'Etat, qui s'articulera autour d'un musée numérique au sein de la future maison citoyenne.

- la communauté de communes travaille sur un projet de création d'un lieu culturel structurant et fédérateur.
- la communauté de communes contribuera au développement du **Pass Culture**, dispositif pour les jeunes. Pré-Bocage Intercom pourra ainsi promouvoir son offre culturelle et celles des associations partenaires.



Agir sur la mobilité

Un territoire dépendant de la voiture :

Le territoire est marqué par une forte part de déplacements sur de longues distances (>25km) (68% des déplacements font moins de 10 km). 57% des actifs travaillent en dehors de la communauté de communes et 82% des actifs utilisent une voiture ou un camion pour aller travailler.



Trois aires de covoiturage sont présentes sur le territoire.

8% des ménages n'ont pas de voiture et le très faible recours aux transports en communs reflète un défaut de l'offre actuelle, très restreinte et mal adaptée : une seule ligne régulière de Bus Vert relie Vire à Caen qui ne comporte que deux trajets express par jour.

Les taxis-bus qui relient une trentaine de communes et communes déléguées aux centres de Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon ne fonctionnent que deux jours par semaine.

Les enjeux de mobilité sont essentiellement les liaisons internes, entre les différents pôles de l'armature urbaine du territoire, et la liaison avec l'agglomération caennaise en termes de destination pour aller travailler. Il s'agira de :

- Promouvoir la mobilité et l'accessibilité,
- Diversifier l'offre de transport,
- Trouver des solutions pour éviter l'usage excessif de la voiture individuelle et permettre l'utilisation de moyens de déplacements moins polluants,
- Maintenir l'emploi de proximité,
- Développer l'accessibilité aux services et à l'emploi.

Organiser la mobilité sur son territoire

La Loi d'orientation des Mobilités (LOM) constitue une opportunité pour Pré-Bocage Intercom de se saisir de la compétence « mobilité » en devenant **AOM Locale** au 1^{er} juillet 2021. Elle pourra alors organiser, sur son territoire, les services de mobilité qu'elle souhaite et qui sont le plus adaptés à son contexte local, en particulier en matière de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les premières actions programmées sur le territoire sont :

- Élaborer un **Plan Global de Mobilité (PGM)** à l'échelle de PBI
C'est un document de planification et d'orientation non réglementaire élaboré de manière volontaire. Il permet de :

- Définir une stratégie de mobilité garantissant l'équilibre entre les besoins de mobilité, le respect de l'environnement, le développement économique et la protection de la santé,
 - Fixer des objectifs, des actions et un plan pluriannuel d'investissements,
 - Travailler en concertation avec tous les acteurs de la mobilité.
- Élaborer un **schéma intercommunal des liaisons douces**, en effectuant un diagnostic, des prescriptions d'aménagement suivies de la rédaction d'une fiche technique pour chaque liaison retenue.

Ce schéma définit les liaisons douces à créer qui doivent faciliter le déplacement à pied ou à vélo, en toute sécurité, entre au moins deux communes et/ou vers les points générateurs de déplacements ayant une dimension intercommunale. Les liaisons douces doivent être fonctionnelles et être une alternative à la voiture.

2. VOLET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Afin de participer à l'échelle locale et dans le cadre de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte votée en France en 2015, Pré-Bocage Intercom a élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial. Adopté en 2020, il est la feuille de route pour réaliser la transition énergétique du territoire, portée et animée par Pré-Bocage Intercom.



Les axes stratégiques définis :

- 1/ Accompagner la réhabilitation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique,
- 2/ Faire du patrimoine public un exemple en matière de transition énergétique,
- 3/ Lutter contre l'isolement en renforçant les services de proximité et en proposant de nouvelles formes de mobilités durables,
- 4/ Augmenter la production d'énergie renouvelable et diversifier le mix énergétique du territoire,
- 5/ Gagner en autonomie en valorisant les ressources locales (énergie, eau, agriculture, déchets).

Parallèlement, la communauté de communes s'est engagée dans :

- **Une étude de gouvernance** par bassin versant
- **Un contrat « Eau & Climat » 2022/2024** avec l'agence de l'Eau Seine Normandie. Ce contrat est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les parties sont par ailleurs signataires de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin. Les différents enjeux ont été identifiés à l'échelle du territoire :
 - Enjeu 1 : Diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie
 - Enjeu 2 : Diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau (assainissement)
 - Enjeu 3 : Restaurer la continuité écologique
 - Enjeu 4 : Protéger et optimiser la ressource en eau potable

A cette fin, des études de zonage d'assainissement et le suivi des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif seront poursuivis.

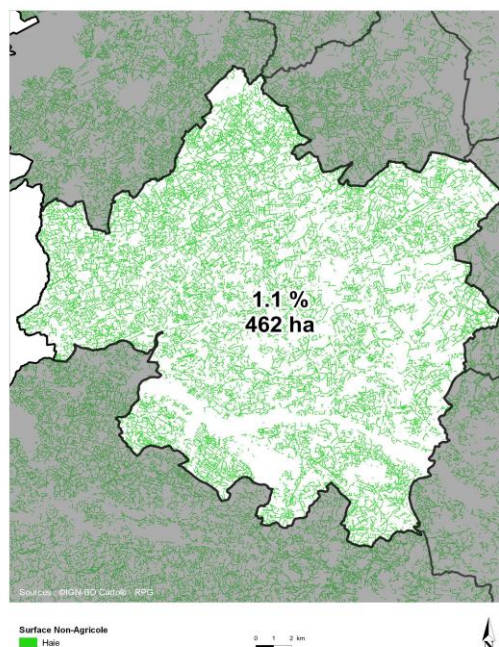
- **Le lancement de Programmes Pluriannuels de Restauration de la Continuité Écologique (PPRCE) :**

La restauration de la continuité écologique des cours d'eau est une des conditions pour atteindre le bon état des eaux d'ici à 2025 et protéger la biodiversité.

Elle vise à rétablir la libre circulation des poissons migrateurs et le bon l'écoulement des sédiments par l'enlèvement des embâcles, l'effacement des seuils et la suppression des ouvrages. La réussite des PPRCE suppose de mobiliser dans leur ensemble les maîtres d'ouvrage pour entreprendre les actions à l'échelle des bassins versants.

- **Le lancement et la mise en œuvre de Programmes Pluriannuels d'Entretien et de Restauration des cours d'Eau (PPRE)** : les Contrats de Restauration et d'Entretien (CRE) des cours d'eau visent à restaurer et entretenir les rivières et les zones humides. Ils permettent de coordonner des actions sur la base d'un programme définissant la nature des travaux de restauration et de gestion à mener, le calendrier de réalisation de ces travaux, leurs coûts, leurs financements et les modalités de suivi des résultats.
- **Un Plan Paysage** qui a pour ambition d'aider les collectivités à assurer la mise en place d'une réelle politique locale du paysage. Il a pour objectifs :
 - o D'accompagner les mutations économiques et les usages ruraux pour assurer la diversité des paysages,
 - o De remettre en scène les paysages,
 - o D'imaginer un urbanisme rural identitaire du Pré-Bocage,
 - o De développer un art de vivre dans les campagnes du Pré-Bocage.

Surface des haies déclarées par les exploitants (RPG 2020)



Agir en faveur de la réduction des consommations d'énergie

- **Habitat**

Sur le territoire, 59 % des résidences principales ont été achevées avant 1970. **Près de 34%** du parc bâti pourrait prioritairement être le sujet d'une rénovation thermique, soit 3 729 logements (Diagnostic PCAET 2017).

Les actions du Plan climat doivent permettre d'économiser de l'énergie principalement dans le résidentiel, principal secteur le plus consommateur d'énergie avec 39 % des consommations.



Le territoire en action :

C'est dans ce cadre que la communauté de communes, compétente en matière de politique de l'habitat, a mis en place des services pour accompagner les ménages qui souhaitent réduire leur consommation énergétique via des permanences de conseillers sur son territoire :

- La lutte contre la précarité énergétique et l'accompagnement à la réduction de la consommation d'énergie des ménages, à travers l'adhésion au programme « **Habiter Mieux** » de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), permettant des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

- L'adhésion à l'**espace Conseil Faire** qui permet de promouvoir les aides tels que le **crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), MaPrimeRénov'**, des primes délivrées au titre des **Certificats d'Economie d'Énergie**, des aides de l'ANAH, des aides d'Action Logement, d'un taux de TVA réduit, l'éco-prêt à taux zéro...

Pour atteindre les objectifs que le territoire s'est fixé en matière de réduction des consommations d'énergie, des dispositifs spécifiques (**ORT**) seront mis en place notamment dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain** pour permettre aux investisseurs de bénéficier du dispositif **Denormandie** dans l'ancien, qui incite à la rénovation des logements vétustes par le biais d'un programme de défiscalisation. Cela permettra d'améliorer la qualité du parc immobilier et de répondre au besoin de logement des populations tout en participant à la réduction de leur facture d'énergie.

Dans le cadre de sa politique habitat, la communauté de communes mènera une réflexion sur la mise en place d'une **OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)**.

- **Bâtiments publics**

Les travaux d'amélioration et de rénovation thermique des bâtiments publics sont au cœur des investissements de la communauté de communes et des communes membres pour le mandat à venir.

Nombreux sont les bâtiments scolaires, salles polyvalentes, équipements sportifs, mairies, qui sont vieillissants et qui nécessitent des travaux de **rénovation énergétique** : rénovation thermique des gymnases de Caumont-sur-Aure et des Monts d'Aunay, des écoles de Aurseulles, Les Monts d'Aunay, Val d'Arry et Villers-Bocage, des mairies de Aurseulles et Les Monts d'Aunay, des salles polyvalentes comme à Malherbe-sur-Ajon, d'ateliers techniques comme aux Monts d'Aunay et Val d'Arry.

Afin de mettre en œuvre une politique globale de rénovation thermique des bâtiments publics, l'intercom étudiera la réalisation d'un **diagnostic « énergie » intercommunal sur le patrimoine des collectivités** pour effectuer un suivi énergétique des bâtiments prioritaires et engager les communes dans une dynamique de gestion de leur patrimoine et de travaux en fonction.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les communes de moins de 2 000 habitants via l'APCR (le dispositif actuel du Département permettant déjà de prendre en charge ces projets à hauteur de 70% sous un plafond de 40 000 euros de travaux HT), les communes de plus de 2 000 habitants et l'EPCI via le contrat départemental de territoire.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la communauté de communes Pré-Bocage Intercom s'est engagée en faveur du développement des énergies renouvelables sur son territoire : + 32% d'ici 2030.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, elle a d'ores et déjà mis en place en partenariat des actions :

- Dans le cadre des réhabilitations et nouvelles constructions de bâtiments communaux et intercommunaux, les élus ont la volonté de développer le photovoltaïque sur les toitures afin de participer aux objectifs fixés dans le PCAET. Pour exemple, les trois Pôles de Santé atteindront au moins la performance E3/C1. Le label E+/C- repose sur une nouvelle méthode de calcul et de nouveaux indicateurs pour évaluer la performance énergétique et environnementale des bâtiments selon les critères « Bilan BEPOS » et « Carbone ».
- La collectivité a mis en place le Dispositif **Soleil14**, en partenariat avec le SDEC ENERGIE et l'ensemble des intercommunalités du Calvados. Ce service public solaire simplifie les démarches des particuliers, entreprises et collectivités, pour réaliser une installation solaire performante et de qualité.



Les élus communautaires ont acté la **valorisation du paysage bocager et le développement d'une filière bois-énergie**, compte tenu du potentiel de son territoire :

Cette idée fait écho aux actions du PCAET :

- « Favoriser de nouvelles plantations pour augmenter le potentiel bois énergie à la suite de l'étude de gisement bois énergie »
- « Développer une filière bois déchiqueté en lien avec les professionnels locaux »

La **création et l'extension de réseaux de chaleur** font partie des projets communaux comme pour Les Monts d'Aunay par exemple.

Le PCAET du territoire a pour ambition également de développer les énergies renouvelables liées à **l'éolien et la méthanisation** du fait du potentiel de son territoire, et d'accompagner les porteurs de projets, par exemple avec l'unité de méthanisation sur la zone d'activités de Val d'Arry. Elle a pour objectif également d'accompagner, conseiller les entreprises dans le développement de projets d'Écologie Industrielle Territoriale [EIT] structurés et collectifs.

Enfin, la collectivité accompagnera les propriétaires d'immobilier d'entreprises pour déployer des projets de toitures ou ombrières photovoltaïques.

À la suite des premiers effets de la crise sanitaire, il a été décidé de lancer l'étude « résilience économique et autonomie alimentaire » en partenariat avec la CCI de Caen Normandie et avec le concours de la Chambre d'Agriculture. Cette étude pré-opérationnelle a été conduite en mars-avril 2021 et propose de porter sur ces enjeux un regard croisé des consommateurs, des entrepreneurs et du monde agricole. A partir de cette étude, la collectivité s'est fixée pour objectifs de la **décliner en programme d'actions** :



- Formaliser un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** et mettre en œuvre un programme d'actions. De manière transversale, un diagnostic et des actions devront être réalisés autour des questions d'alimentation chez l'enfant et le jeune. En effet, il semble indispensable de pouvoir agir pour une alimentation de qualité, variée, locale et respectueuse de l'environnement, dès le plus jeune âge.
- Développer les **circuits courts**, les points de vente à la ferme et les fermes pédagogiques, à travers les actions de développement économique ou à travers les actions de développement touristique. Parallèlement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, cet axe répond à un triple objectif de qualité des produits locaux, de qualité de vie et de qualité des paysages.
- Accompagner la **transition écologique des exploitations agricoles** (préserver les ressources naturelles et la biodiversité locale, améliorer la qualité des productions...).
- Accompagner les agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques en communiquant et en organisant des formations sur les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique dans les exploitations agricoles.

3. VOLET TRANSITION ÉCONOMIQUE & EMPLOI

Agir en faveur de l'économie

Le développement du Pré-Bocage s'appuie sur les pôles économiques existants (Villers-Bocage, Les Monts d'Aunay, Caumont-sur-Aure, Val-d'Arry), sur les filières du tourisme, de l'environnement, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et propose d'accompagner la transition écologique en cours, vers des modes de productions et de consommations compatibles avec la préservation des ressources et la qualité de vie locale (circuits courts, économie circulaire, économie sociale et solidaire, écologie industrielle et territoriale...). Les dynamiques commerciales et artisanales à l'œuvre dans tout le territoire sont également renforcées en partenariat avec les chambres consulaires et l'UCIA du Pré-Bocage.

Le tissu économique local est constitué essentiellement de petits et moyens établissements.

70% des nouvelles entreprises sont des entreprises individuelles, un statut qui regroupe des commerçants, des artisans ou des professions libérales.



Un territoire de projets

Pour répondre aux enjeux liés au développement économique du territoire, la communauté de communes a l'ambition de :

- Renforcer et valoriser l'attractivité de son territoire par une démarche de **marketing territorial**,
- Faciliter l'implantation d'entreprises et contribuer au renforcement de l'**écosystème économique**,
- Mettre en œuvre sa **stratégie foncière**, qui vise notamment à densifier prioritairement l'activité économique et à constituer de nouvelles offres économiques en zone d'activités,
- Développer des **éco-activités** sur la ZA de Val d'Arry (Tournay-sur-Odon),
- Constituer de **nouvelles offres économiques** :
 - o Etudier l'extension de la ZI d'Aunay-sur-Odon et projeter un aménagement par phases de commercialisation
 - o Développer la maîtrise foncière de la ZA des Noires Terres et projeter l'aménagement d'un équipement pour l'accueil des Poids Lourds
 - o Etudier l'extension de la ZA de Seulline et projeter l'accueil d'un grand projet
 - o Etudier les possibilités d'extension de la ZA de Caumont-sur-Aure
 - o Assurer une veille relative à l'optimisation des sites stratégiques du territoire (BS Production, BSI, Ateliers de l'Odon, Cégalia paysage, ...) et faciliter l'initiative privée
 - o Etudier la faisabilité des opérations immobilières complémentaires lorsque l'équilibre financier est assuré (OFB, ...)

Agir en faveur du développement du tourisme

La politique touristique est essentiellement mise en œuvre à travers l'EPIC Office de tourisme du Bocage Normand. Des équipements comme le Zoo de Jurques, la Ferme du Loterot, le Souterroscope ou le Domaine d'Albizia participent à la notoriété du territoire. L'offre de restauration concentrée sur les pôles et l'offre d'hébergement présente sur de nombreuses communes ont aussi une fonction essentielle dans la vie économique locale et son dynamisme.



L'enjeu est de nourrir une **stratégie touristique** à partir de notre structure d'accueil, de promotion et de valorisation touristique, l'EPIC Office de tourisme du Bocage Normand, et de projets concrets. L'action territoriale sera portée à la fois par les actions de l'EPIC, celles de Pré-Bocage Intercom, celles des communes membres dans le cadre de leurs compétences et bien évidemment celles des prestataires touristiques qu'il sera nécessaire d'accompagner.

Pré-Bocage intercom doit pouvoir répondre aux besoins touristiques du territoire et des populations qui viennent le découvrir. Pour cela, il y a un réel besoin de conforter le tourisme hôtelier, en lien avec les sites touristiques du territoire.

Les actions :

Les élus du territoire souhaitent :

- Constituer un réseau de sentiers de randonnées pédestres, cyclo, équestres
- Conforter et développer l'offre d'hébergement : depuis de nombreuses années, les élus communautaires ambitionnent l'arrivée d'un projet hôtelier.

Agir en faveur de l'emploi

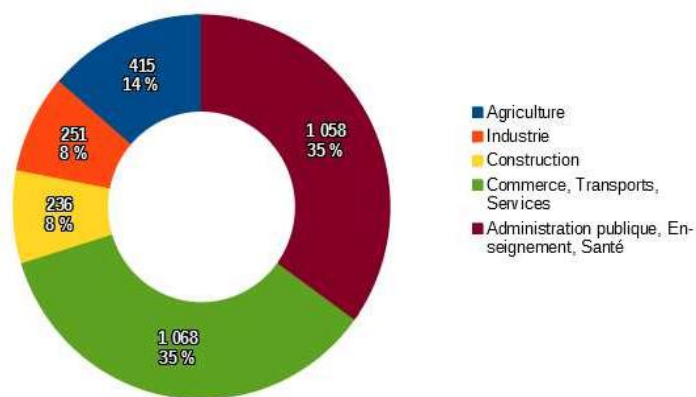
Selon l'Insee qui a établi un classement des EPCI par « fonction », Pré-Bocage est identifié comme « territoire rural dépendant », à savoir :

- Une absence de pôle d'emploi important et donc une **dépendance économique** certaine à l'égard des pôles économiques voisins,
- Le rapport entre les emplois présents et les actifs résidents est inférieur à 70 %.



Si l'on s'intéresse aux catégories socioprofessionnelles, on s'aperçoit que les plus représentées sont les ouvriers (32%) et les employés (31%). La part des cadres (6%) et des professions intermédiaires (19%) est moins bien représentée qu'au niveau départemental.

Emploi par secteur d'activité en 2016



Le potentiel d'assistants maternels a fortement chuté sur les quatre dernières années et 40 % d'entre elles ont plus de 50 ans.

Concrètement 1 professionnel sur 4 partira à la retraite d'ici 5 ans.

Les actions à poursuivre :

- Sensibiliser à l'entrepreneuriat auprès du public jeune et des actifs.
- Poursuivre le partenariat avec l'association ETAPE qui vise à accompagner les porteurs de projets et d'idée à la création de leur propre emploi.
 - Poursuivre l'inscription et la participation de l'intercommunalité au sein du CATEF (Comité d'Animation Territoriale Emploi Formation).
 - Pré-Bocage Intercom travaille en partenariat avec la Mission Locale du Bessin au Virois afin d'accompagner, de conseiller et d'orienter les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours professionnel mais aussi dans leur vie quotidienne.
- Pré Bocage Intercom a conventionné avec l'association Bourse d'Aide aux Chômeurs (BAC) qui favorise l'insertion des demandeurs d'emplois sur le territoire pour ses besoins propres (remplacements, entretiens de locaux, recrutements...).
- Travailler avec la Mission Locale, le Pôle emploi et les services de l'Etat, afin d'anticiper les besoins/mouvements de personnels de la structure grâce aux dispositifs tels que les contrats uniques d'insertion parcours emploi compétence (CUI PEC), le recours à l'apprentissage, aux contrats civiques...
- Dans le cadre de ses marchés publics, mettre en œuvre des clauses d'insertion ou contractualiser avec des associations d'insertion (Rivière et Bocage, BACER) pour l'entretien des chemins et des espaces verts.
- Agir, renforcer la sélection des entreprises désirant s'installer dans les zones d'activités en fonction du critère « emploi » : qualité et nombre d'emplois générés.
- Mettre en place un service d'information jeunesse sur le territoire afin de pouvoir accompagner les jeunes en recherche d'informations (orientation professionnelle, scolaire, vie quotidienne).
- Promouvoir et accompagner les professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes à domicile) grâce aux Relais Assistantes Maternelles.



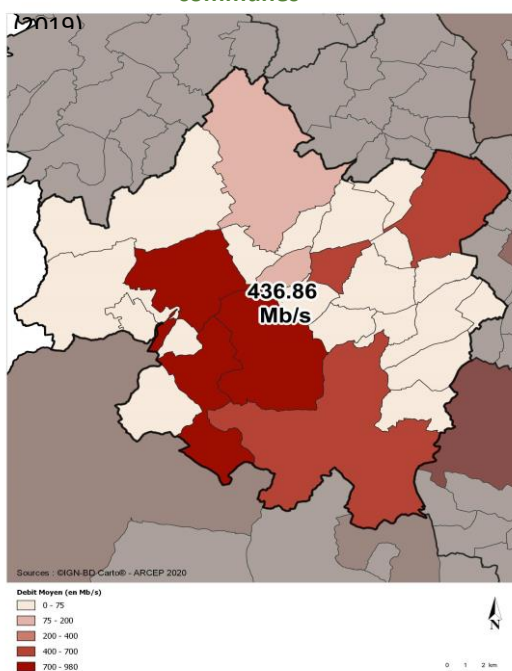
4. VOLET TRANSITION NUMÉRIQUE

L'accessibilité au numérique pour tous est un enjeu fort d'attractivité pour le territoire et d'inclusion numérique pour ses habitants. S'il reste encore des zones blanches concernant la couverture 3G/4G, l'État poursuit la résorption à travers le déploiement du New Deal mobile.



Par ailleurs, le développement de la dématérialisation des services publics et la centralisation de certains services peuvent compliquer certaines démarches administratives et accentuer la fracture sociale et numérique. C'est pourquoi les élus souhaitent davantage développer sur leur territoire, des ateliers d'inclusion numérique organisés par la communauté de communes.

Débit internet moyen accessible dans les communes



Les enjeux du numérique

Ils sont multiples :

- Accompagner les personnes dans l'usage du numérique comme enjeu d'égalité des chances et permettre à tous les citoyens du territoire de s'approprier les usages et potentialités numériques (accès aux droits, à l'emploi, aux savoirs, citoyenneté, pratiques créatives, mobilité, etc.).
- Lutter contre l'illectronisme et le risque d'isolement programmé des personnes éloignées du numérique, permettre leur adaptation aux évolutions numériques, développer du lien social.
- Contribuer à la lutte contre la fracture numérique et à l'inclusion des personnes en risque d'isolement par la conception et l'animation de

parcours pédagogiques numériques à destination des usagers.

- Garantir l'accès de tous à leurs droits et aux services publics dans un contexte de numérisation des démarches et de transformation numérique des politiques publiques (télémédecine, télétravail, etc.).

Les actions du territoire

- **Créer et animer des ateliers numériques collectifs hebdomadaires et des ateliers numériques intergénérationnels**

Des ateliers hebdomadaires auront lieu à l'espace France Service des Monts d'Aunay. Les lieux des autres ateliers seront évolutifs, en fonction des besoins recensés. Ainsi, des cycles seront proposés sur quelques mois, par commune.

- **Assurer des permanences d'accueil numériques afin d'apporter des réponses ponctuelles aux problèmes rencontrés par les usagers en dehors des ateliers.**

- **Recruter un conseiller numérique dans le cadre du Plan de relance**

L'objectif est, d'une part, d'assurer au moins une permanence par semaine, avec des lieux définis selon un planning connu et diffusé plusieurs semaines à l'avance, au sein des mairies, et d'autre part, de mettre en place un accompagnement aux usages du numérique au sein des Espaces France Services et des MSAP du territoire

Il s'agit de participer à toute démarche d'accompagnement aux usages numériques, notamment en organisant une présence au sein des Espaces France services et des MSAP pour l'aide à l'utilisation des outils numériques en libre-service.

- **Obtenir la labellisation de l'Espace Public Numérique (EPN) des Monts d'Aunay**

Espace équipé d'ordinateurs connectés à internet, il est ouvert à tous et permet à la population d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils liés au numérique. Il est situé à la Maison de services au public aux Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon), en lien avec le Point Info 14.

- **Mener une réflexion sur les besoins étendus des acteurs et administrés du territoire (commerçants, associations).**
- **Favoriser le développement du numérique dans les écoles (appel à projet « Socle numérique »)**
- **Accompagner le développement de la WIFI sur le domaine public**

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

PILOTAGE

Un comité de pilotage est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.


ÉVALUATION

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

ANNEXES

Les fiches actions des projets intercommunaux et communaux.

Fait à Caen, le 12 juillet 2021


Philippe COURT
P-E SIMON
sous-préfet de Vire
Préfet du Calvados

Jean-Léonce DUPONT

Président du Département

Gérard LEGUAY

Président de la Communauté de
communes Pré-Bocage Intercom

Crédits photos : Département du Calvados – E. Blivet, Entre Ciel Terre et Mer, Go Photos, Office de
Tourisme du Pays de Vire – Collines de Normandie, Pré-Bocage Intercom

CRTE PRE-BOCAGE INTERCOM

ANNEXES

Annexe 1 – Principaux soutiens financiers de l'État dans le cadre du plan de Relance (+ de 2 M € sur l'ensemble du territoire de PBI)

- **Rénovation énergétique des bâtiments des communes :**

Commune des Monts d'Aunay : **244 769 €**

Commune de Caumont-sur-Aure : **838 242 €**

Commune d'Aurseulles : **6 152 €**

- **Micro-folies :**

Commune de Caumont-sur-Aure : **29 751 €**

- **Continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires :**

Commune de Val de Drôme : **2 750 €**

Commune de Dialan-sur-Chaîne : **10 400 €**

Commune de Val d'Arry : **4 770 €**

Commune de Seulline : **10 600 €**

- **Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur (guichet industrie du futur) :**

Adequate : **79 120 €**

- **Plan de modernisation des abattoirs :**

Elivia : **741 206 €**

Annexe 2 – Fiches opérationnelles

AURSEULLES

<u>Fiche n° 1</u>	REHABILITATION ET AMENAGEMENT MAIRIE SIEGE D'AURSEULLES
Le projet (description)	Transférer le siège de la commune nouvelle d'Aurseulles actuellement situé sur la commune déléguée d'Anctoville vers la commune déléguée de Saint Germain d'Ectot. En effet, les locaux actuels ne sont pas adaptés aux besoins (exiguïté et manque de place). Les locaux de la mairie annexe de Saint Germain d'Ectot, après réhabilitation et réaménagement, peuvent répondre aux besoins avec des espaces plus spacieux et plus fonctionnels.
Transition écologique	Oui Intégrer des travaux pouvant apporter un gain énergétique (isolation, chauffage...)
Calendrier prévisionnel	Projet pour 2022
Coût prévisionnel	200 000.00€
Plan de financement prévisionnel	CONTRAT DE TERRITOIRE DETR/DSIL AUTOFINANCEMENT

<p><u>Fiche n° 2</u></p>	<p align="center">RECONSTRUCTION PARTIELLE ECOLE MATERNELLE SITE ST GERMAIN D'ECTOT</p>
<p>Le projet (description)</p>	<p>Reconstruction et rénovation du site de l'école maternelle situé à de ST GERMAIN D'ECTOT (Rénovation, extension des bâtiments existants et construction d'autres dont cantine)</p>
<p>Transition écologique</p>	<p>OUI Dans le cadre de ces travaux, projet de rénovation énergétique des bâtiments par isolation, Chauffage, éclairage</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Projet sur 2022 et 2023</p>
<p>Coût prévisionnel</p>	<p>1 500 000.00€</p>
<p>Plan de financement prévisionnel</p>	<p>DETR/DSIL EMPRUNT</p>

LES MONTS D'AUNAY

Fiche n°3	Performance énergétique l'école élémentaire Jules verne George Sand
Le projet (description)	<p>Diagnostic énergétique réalisé en 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> = Volet 1 – isolation extérieure, isolation des planchers bas et menuiseries – projet déposé au titre de la DETR 2021 cf. fiche technique = Volet 2 – Isolation intérieure à prévoir = Volet 3 – mise en place d'une toiture photovoltaïque sur une des toitures de l'école (bâtiment George Sand, pan Sud à rénover) <p>Compte-tenu de l'ampleur des travaux et des enjeux en termes de patrimoine, il est prévu d'avoir recours à un maître d'œuvre (architecte et thermiciste)</p>
Transition écologique	Objectif énergétique : passage d'une classement D à B en matière de consommation et de dégagement de GES.
Calendrier prévisionnel	<p>Volet 1 2021 – 2022</p> <p>Volet 2- 2023</p> <p>Volet 3 - 2022</p>
Coût prévisionnel	<p>Mise en place d'une Autorisation de Programme avec Crédit de paiement lors du vote du budget de la commune en 2021 d'un montant global 1 796 300€.</p> <p>Les travaux concernant l'installation des panneaux photovoltaïque</p>
Plan de financement prévisionnel	En cours de rédaction / finalisation

Fiche n°4	Performance énergétique – Ecole Maternelle Daniel Burtin
Le projet (description)	Finalisation des travaux de performance énergétique de l'Ecole maternelle Daniel Burtin : <ul style="list-style-type: none"> - Volet 1- finalisé : réalisation d'une première phase en remplacement des menuiseries, ITE + électricité - Volet 2 : à réaliser : diagnostic énergétique pour aile non isolée ainsi que l'aménagement intérieur (APCP de 220k€ pour l'aménagement, la rénovation thermique des bâtiments restants n'est pas encore chiffrée).
Transition écologique	Atteindre la même performance sur l'aile restante que sur la première tranche.
Calendrier prévisionnel	2022 – 2026
Coût prévisionnel	Aménagement intérieur chiffré à 200 000€ Chiffrage de la performance énergétique non réalisé encore
Plan de financement prévisionnel	A définir par projet en fonction de la recevabilité

LES MONTS D'AUNAY

Fiche n°5	Performance énergétique – Hôtel de Ville
Le projet (description)	Diagnostic énergétique non encore réalisé. Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique, Réalisation de travaux visant à optimiser la consommation énergétique du bâtiment.
Transition écologique	Objectif énergétique : à déterminer avec le diagnostic
Calendrier prévisionnel	2022 - 2024
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement prévisionnel	A définir

Fiche n°6	Performance énergétique – immeuble situé 5 rue du 12 juin 1944
Le projet (description)	<p>La commune a acquis un immeuble situé 5 rue du 12 juin 1944. Il est composé d'un rez-de-chaussée commercial : l'ancien pressing, de deux étages composés de deux pièces et d'une salle d'eau chacun et de combles. A l'arrière, il dispose d'une cour.</p> <p>L'achat et la rénovation de cet immeuble est un projet fondamental de la commune, qui allie le dynamisme commercial et la mise sur le marché locatif de petits appartements rénovés avec des loyers modérés. Pour ce faire, la commune travaille avec le cabinet d'architectes SCPA Daligaux- Van Nieuwenhuysse située à Bayeux.</p> <p>Composante du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du local commercial avec création d'une entrée pour le local distincte de celle des logements ; • Rénovation des deux étages en deux appartements (présence de point d'eau à chaque étage) • Aménagement sous les combles pour la réalisation d'un studio ; • Réfection de la toiture. <p>Contraintes particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du bâti reconstruction : l'immeuble est situé dans la zone identifiée au PLUi concernant le bâti de la reconstruction, il s'agit pour la commune d'adopter une démarche exemplaire en matière de rénovation notamment dans le cadre de la démarche de labellisation en cours « Patrimoine de la reconstruction en Normandie ». - Recherche de la performance énergétique : dans le cadre de la rénovation de l'immeuble la commune va mener des études pour évaluer la faisabilité d'atteindre le « label BBC rénovation ».
Transition écologique	L'étude diagnostic énergétique est en cours
Calendrier prévisionnel	2021 – 2022
Coût prévisionnel	MOE : 26 500€HT Travaux : 200 000€HT Aléas : 40 000€HT (20% recherche amiante et plomb en cours)
Plan de financement prévisionnel	En cours de réalisation Projet inscrit dans l'AMI PVD

MALHERBE-SUR-AJON

Fiche n°7	Isolation thermique de la salle polyvalente
Le projet (description)	Suite à une étude thermique, mettre aux normes l'isolation de la salle polyvalente
Transition écologique	Economie d'énergie équivalant à 50%
Calendrier prévisionnel	2022 ou 2023
Coût prévisionnel	175 000 €
Plan de financement prévisionnel	

Fiche n° 8	Mise en accessibilité des bâtiments scolaires
Le projet (description)	<p>Dans le cadre du respect de son ADAP, la municipalité doit mener ses derniers travaux de mise en accessibilité. Ainsi, des travaux importants vont être réalisés au sein de son école élémentaire et de son école maternelle.</p> <p>Travaux au sein de l'école élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un ascenseur par l'extérieur ; - Travaux intérieurs de modification de largeurs de portes ; - Modification des sanitaires actuels pour créer des sanitaires PMR ; - Création de sanitaires PMR en rez-de-chaussée ; - Mise en conformité des escaliers. <p>Travaux au sein de l'école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une rampe extérieure ; - Travaux intérieurs de modification de largeurs de portes ; - Modification des sanitaires actuels pour créer des sanitaires PMR ; - Mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs.
Transition écologique	Respect du PCAET adopté par PBI en 2020.
Calendrier prévisionnel	Début des travaux à l'automne 2021 et fin en décembre 2022.
Coût prévisionnel	350 000 € HT.
Plan de financement prévisionnel	Des demandes de subvention vont être déposées dans le cadre de DSIL/DETR/CRTE/Département/Région.

VILLERS-BOCAGE

Fiche n° 9	Travaux de réhabilitation du réfectoire scolaire
Le projet (description)	<p>Le réfectoire scolaire actuel est vieillissant, peu accueillant et peu fonctionnel.</p> <p>Le nombre croissant d'enfants accueillis chaque jour (200 par jour) impose de revoir la méthode de distribution des repas. Ainsi, il est prévu de passer sur un système de self-service permettant un gain de place et de temps de service.</p> <p>L'ensemble du réfectoire sera revu : coin cuisine, sol, murs, matériel de restauration, création d'un sanitaire et d'un vestiaire.</p>
Transition écologique	Respect de la loi EGALIM.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel	80 000 €
Plan de financement prévisionnel	Des demandes de subvention vont être déposées dans le cadre de DSIL/DETR/CRTE/Département/Région.

VILLERS-BOCAGE

Fiche n° 10	Ecoles élémentaire et maternelle : passage à l'éclairage leds
Le projet (description)	L'éclairage des locaux tertiaires représente 30% de la consommation énergétique des locaux. Par conséquent, les postes liés à l'éclairage doivent être optimisés de manière à répondre aux besoins des usagers tout en diminuant au maximum la consommation électrique. Les 2 écoles sont équipées de tubes fluos et il a été décidé de les passer en éclairage Leds. En 2021, 4 salles de classe, couloirs et 2 réfectoires seront repris à l'école élémentaire ; en maternelle 4 salles de classe, couloir et escalier seront repris.
Transition écologique	Economie d'énergie.
Calendrier prévisionnel	2021
Coût prévisionnel	85 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Des demandes de subvention vont être déposées dans le cadre de DSIL/DETR/CRTE/Département/Région.